MAURICE DENAPE

Trente-Cinq Années de Vie Fédérale

Dessiné par Paul DEMARE

Reproduit par Jean BRETON-BLANCHOT

Quelques notes sur la Chevalerie de l'Arc en général et sur la Fédération Française de Tir à l'Arc en particulier.

à la mémoire du
Président J A Y.

LA CHEVALERIE DE L'ARC

D'une manière précise, il n'est pas facile de fixer les origines de la Chevalerie de l'Arc. Si, en tant qu'arme de guerre et de chasse, on peut penser que l'arc remonte à la plus haute antiquité, il n'en est pas de même si l'on veut situer à une date donnée les premières organisations des sociétés régissant la pratique de cette arme.

Les Archers de Soissons commis en 825 (par bulle papale et édit de l'empereur) à la garde des reliques de Saint-Sébastien, martyrisé à Rome en 288, sur l'ordre de Dioclétien, paraissent avoir servi de modèles et fourni les premiers éléments de ces milices communales qui, par la suite, épaulèrent avec tant de bravoure les efforts des rois de France, et, en particulier, ceux de Philippe-Auguste dans sa lutte contre Othon IV.

Ces milices, connues sous le nom de Francs-Archers, furent l'objet de la sollicitude de tous les rois qui leur accordèrent un certain nombre de privilèges.

L'Abbé de Saint-Médard de Soissons qui, en 825, fut nommé Grand Maître des Archers préposés à la garde des reliques, prit sous son autorité l'ensemble des Archers du Soissonnais ; ses successeurs étendirent peu à peu cette maîtrise sur tous les Archers du royaume.

Mais, de leur côté, les rois de France ne parurent pas goûter cette mainmise du Haut Clergé Soissonnais et firent, à diverses reprises, sentir aux Abbés de Saint-Médard que l'autorité militaire était seule qualifiée pour guider des formations guerrières.

Appelé, en 1850, à résoudre un litige entre Archers, l'Abbé de Saint-Médard déclina purement et simplement

l'honneur qui lui était fait et parut ainsi de lui-même renoncer à ses prérogatives.

Sitôt terminée la période guerrière de ces Francs-Archers, ceux-ci, continuant leurs organisations et serments, pratiquèrent l'exercice de leur noble jeu. Un premier essai de Statuts et Règlements des droits et devoirs des Chevaliers de l'Arc fût rédigé en 1733 par Arnaud de Pomponne, abbé de Saint-Médard.

Cette réglementation semble avoir fixé les règles d'assistance, de loyauté et d'honnêteté de chacun envers tous.

En 1790, toutes les Compagnies furent dissoutes, leurs biens saisis par la Nation et leurs drapeaux remis aux Eglises.

Bien entendu, le goût de l'Arc n'était pas supprimé pour autant, et, dès le Consulat, les Compagnies se reformèrent. Plus de privilèges, il est vrai, mais la joie de pratiquer un jeu favori valait bien tous les avantages d'antan.

Pendant l'époque tourmentée du XIX^{e} siècle, parsemée de guerres et de changements de régimes, le Tir à l'Arc poursuivit vaillamment son chemin, toléré par les uns, encouragé par les autres.

En 1863, le besoin se fit sentir de mettre au goût du jour le règlement de 1733 : ce fut l'œuvre de la famille de Paris.

A ce moment-là, les Compagnies vers Paris, celles des Ardennes, de Champagne, de Bourgogne, de Picardie, de Suisse, étaient organisées sur les bases de la Chevalerie, c'est-à-dire que leurs membres, suivant certains rites (d'ailleurs encore en usage de nos jours) étaient reçus Chevaliers par leurs anciens.

Tant à Paris qu'aux alentours, on comptait environ 200 Compagnies formant environ 15 familles.

La Famille de Paris comprenait alors, entre autres, les Compagnies suivantes : Passage du Désir, Belleville (Apollon, Ulysse et Centre), Saint-Chamant, l'Impériale, Château-Landon, Clignancourt, Vaugirard, la Chapelle, Saint-Pierre-de-Montmartre, Pantin, Avenue du Maine, la Chopinette, Vincennes, Saint-Maur, Fontenay-sous-Bois, Montreuil-sous-Bois, Nogent, Lagny, Thorigny, etc., ces dernières faisant partie de la Famille de Beauté.

Seules, aujourd'hui, demeurent Belleville-Centre, Saint-Pierre-de-Montmartre, 2e Pantin (sans doute faisant suite à l'ancienne Compagnie de Pantin), Saint-Maur, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Montreuil et Nogent.

La Compagnie Belleville-Ulysse a disparu en 1925 ; celle de l'Avenue du Maine, émigrée à Malakoff, dura jusqu'à 1933.

LA FÉDÉRATION

AVANT - PROPOS

En relisant certaines notes du Président JAY, notes allant de 1922 à 1926, j'ai pensé leur donner une suite, suite bien modeste puisque je me contenterai de relater les divers incidents et manifestations de la vie fédérale de 1926 à nos jours.

Premièrement, quelques mots sur le rôle de la Fédération : que représente-t-elle et quelle est son utilité ? Les difficultés éprouvées en 1899 et les années suivantes pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre possible

de sociétés indiquaient une certaine méfiance et ont pu faire penser que l'on s'était mépris à son sujet. En fait, le rôle d'une fédération n'est pas de commander, ni de se mêler des affaires intérieures des Compagnies, mais bien de les unir sous des règlements (qui ne sont pas toujours établis librement par elle) et de les représenter utilement auprès des pouvoirs publics et des autres fédérations.

Bien sûr, elle peut avoir à connaître certaines infractions commises par quelques-uns, et dans certains cas, se montrer sévère, mais il est bon de noter, et c'est à l'honneur des Archers, que les manifestations de sévérité sont plus particulièrement destinées à réprimer la fraude et la malhonnêteté. Ces cas sont d'ailleurs excessivement rares.

LA FÉDÉRATION

SES DÉBUTS

Reprenant la fin de l'article sur la Chevalerie de l'Arc, notons que l'activité des Archers fut interrompue par la guerre et le siège de 1870-1871. Nous avons d'ailleurs peu de détails sur la vie des Compagnies jusqu'à la fin du siècle dernier.

En 1898, sur l'initiative de Messieurs JAY et DELACROIX, un essai de rassemblement des Archers eut lieu et un Championnat de France, le premier, fut tiré à Fontainebleau ; il fut gagné par l'excellent tireur CUTARD, de la Compagnie de St-Pierre-de-Montmartre.

Enfin, l'année suivante, une réunion de 42 Compagnies eut lieu à la Mairie du X^{e} arrondissement. Ces Compagnies admirent le principe d'un essai d'Association.

Sous le nom de FÉDÉRATION DES COMPAGNIES D'ARC DE L'ILE-DE-FRANCE, l'Association fut fondée, et, fin 1899, elle comprenait 51 Compagnies.

Les Statuts établis cette même année par le Président JAY furent admis par l'ensemble des Compagnies.

Sur rapport établi et soumis au Ministre du Commerce, une subvention de 30.000 francs (or) fut accordée à la nouvelle Fédération en vue d'une épreuve à organiser en 1900 dans le cadre de l'Exposition Universelle. J'insiste sur l'importance de la subvention : environ 4 millions de nos francs 1955.

Le 27 Mai, eut lieu dans Paris, un défilé de 182 Compagnies d'Archers et d'Arbalétriers avec drapeaux. Au Vélodrome Municipal, 5 Jeux d'Arc et 3 Jeux d'Arbalète furent installés ; 556 arbalétriers et 4698 archers y participèrent. HEROUIN, de Couilly, en fut le champion.

Le Président du Concours, Octave JAY, avait établi un budget se montant à 48.197 francs (or), budget qui se révéla exact. Et l'on vit une chose effarante : alors que les autres fédérations sportives réclamaient des subventions supplémentaires, la Fédération de l'Arc rendait au Commissaire de l'Exposition une partie de sa subvention.

LA FÉDÉRATION

SON ORGANISATION

L'organisation fédérale était des plus simples à son début.

En ce qui concernait alors les Rondes, lesquelles comprenaient des Sociétés fédérées et d'autres non fédérées,

il n'y avait pas lieu de faire appel à leurs dirigeants, comme on le fit par la suite.

Aussi, les Compagnies avaient affaire directement à la Fédération pour la cotisation. Elles étaient représentées dans le cadre départemental et élisaient, d'après le nombre de Compagnies dans chaque département, un certain nombre de délégués au Conseil Supérieur, lequel, réuni deux fois par an, prenait toutes décisions utiles à la bonne marche de l'Association.

En même temps, les dirigeants avaient en vue les relations avec les Archers étrangers ; c'est ainsi que, sur l'initiative du Comte de BERTHIER, eut lieu en 1904 un Concours International au Touquet. En 1907 fut organisé un Match Franco-Suisse.

En 1908, la Fédération, ayant obtenu une subvention de 3.000 francs (toujours or), envoyait une équipe aux Jeux Olympiques de Londres. La France y remportait 3 Médailles d'Or avec le Cyclisme, l'Escrime et le Tir à l'Arc. Le lauréat pour notre sport était notre regretté ami GRISOT, d'Ulysse.

Enfin, cette même année, la Fédération était reconnue conforme à la Loi du 1-VII-1901, sous le numéro 153.102 et mention en était portée au Journal Officiel du 28-IV-1908.

La Fédération comptait alors 104 Compagnies. En 1911, elle prenait le nom de FÉDÉRATION DES COMPAGNIES D'ARC DE FRANCE, selon les règlements établis par le Président QUERVEL et le Secrétaire DELACROIX.

Elle comptait alors 136 Compagnies, puis 156 en 1913 et 160 en 1914.

En 1919, à la fin de la guerre, elle n'en comptait plus que 113 pour remonter à 145 en 1920.

En 1920, ce furent les Jeux Olympiques d'Anvers. Las ! l'équipe des fiers à bras français, imbattables à la distance de 50 mètres (!!!) se fit proprement étriller par nos amis Belges. Fort heureusement, notre camarade BRULÉ, de Nogent-sur-Oise, remportait le 1er Prix Individuel et la Médaille d'Or.

Ce furent les derniers Jeux Olympiques pour le Tir à l'Arc. En 1921, le Comité Olympique, réuni à Lausanne, décidait que le Tir à l'Arc, n'étant pas régi par une fédération internationale, ne pourrait participer aux Jeux de Paris en 1924. Faisaient partie de ce Comité les Fédérations Internationales de Boxe-amateur, de Lawn-Tennis, de Tir, de Sports Equestres, de Football-association, de Yachting, de Poids et Haltères, d'Athlétisme, d'Escrime et d'Aéronautique.

Quel crève-cœur pour les dirigeants fédéraux qui comptaient sur les Jeux de 1924 pour essayer de remporter un succès et se faire mieux connaître du public de la Capitale !

Même, et malgré les efforts de Messieurs MERILLON et FRANZ-REICHEL nous n'eûmes pas le droit d'organiser une démonstration de Tir en dehors des Jeux.

Revenant aux Jeux Olympiques, malgré la formation d'une Fédération Internationale en 1932, le Tir à l'Arc ne fut jamais réadmis.

Le nombre des Compagnies fédérées augmentait sans cesse : 158 en 1921, 177 en 1922, 188 en 1923.

Le Président JAY, découragé par cet échec au Comité Olympique, voulait se retirer. Il fallut les prières de ses amis pour qu'il revint sur sa décision. Le Conseil décida que je lui serais adjoint pour mettre sur pied la comptabilité fédérale exigée par les pouvoirs publics. Une subvention annuelle de 8.000 francs (cours 1922) nous était accordée.

Monsieur FRANZ-REICHEL sollicita l'honneur de représenter le Tir à l'Arc en 1924 auprès du Comité National des Sports où j'eus le plaisir d'assister aux séances à ses côtés.

En 1928, la Fédération, changeant encore de nom, prit celui de FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC qu'elle a gardé depuis.

Pendant ce temps les effectifs fédéraux passaient à 234 Compagnies en 1924, 245 en 1925 et 251 en 1928.

En 1930, le Président QUERVEL, décédé, fut remplacé par PAUL CANET. La Fédération comptait alors 287 Sociétés.

L'année suivante, fut fondée à Lwov la Fédération Internationale de Tir à l'Arc. A partir de cette date, furent disputés chaque année des Championnats ouverts à tous les tireurs européens auxquels se joignirent plus tard, et avec succès d'ailleurs, quelques tireurs américains.

On pourra d'ailleurs trouver plus loin la liste des Championnats Internationaux disputés depuis 1931 et quelques résultats (bien rares hélas) favorables à nos couleurs.

Les effectifs de la Fédération, assez variables à cette époque, passaient à 270 en 1932, 252 en 1933, 253 en 1934.

En 1936, la démission de PAUL CANET, disparu tragiquement quelques années plus tard, amenait le Conseil à nommer un nouveau président. LÉON HÉRAUDE fut désigné, et la Fédération n'eut pas à se plaindre de ce choix. Sachant bien ce qu'il voulait, et s'y tenant, il devait faire un excellent président, que je n'hésite pas à mettre en parallèle avec OCTAVE JAY.

A fin 1939, veille de la guerre, la Fédération comptait 290 Compagnies.

De 1940 à 1944, nouvelle époque noire où notre pays connut une autre invasion de barbares. Le sport tout entier passa dans les mains d'une équipe rêvant de faire marcher militairement les fédérations, allant même jusqu'à bouleverser l'essence de nos règlements en supprimant les Rondes constituées depuis longtemps et en les remplaçant par de vagues académies, elles-mêmes classées en provinces.

Le Tir à l'Arc subsista cependant avec ses concours particuliers et reprit son ancienne organisation dès la tourmente passée.

Les effectifs étaient alors de 231 en 1946, 245 en 1947, 255 en 1948, 268 en 1949, 285 en 1950, 288 en 1951, 292 en 1952.

En 1953, nous eûmes le réel chagrin de perdre notre Président HÉRAUDE. Il fut remplacé par notre collègue RENÉ TERNYNCK, président de la Ronde de Chauny.

Nous avions, à fin 1953, 297 Compagnies affiliées, 306 en 1954 et 312 en 1955.

Pendant cette période 1923/1955, nous avons vu disparaître un grand nombre de Compagnies. Citerai-je St-Gratien, Franconville, Pontoise (Seine-et-Oise), Aulnay-sous-Bois, Champigny, La Varenne, Bagnolet, et j'en oublie sans doute ?

Quoiqu'il en soit, nous sommes loins des 51 sociétés de la fondation. Nous pouvons espérer que cela ne s'arrêtera pas là, car il reste bien des Compagnies qui n'ont pas encore répondu.

En 1952, nous avons dû interrompre notre mode d'organisation, alors basé sur l'union étroite avec les Rondes. Depuis quelques années, les élections des membres du Conseil se faisaient par Ronde et suivant les effectifs. Maintenant, sur l'ordre du Secrétariat à la Jeunesse et aux

Sports, les membres du Conseil doivent être élus par le Corps des Compagnies tout entier et suivant un dosage se rapportant à l'ensemble des effectifs. Ainsi, de un à 10 membres, une société ne peut voter, de 11 à 20, elle a droit à une voix, de 21 à 50 : 2 voix.

Dans ces conditions, il est très difficile d'obtenir une répartition équitable pour les Rondes qui, et malgré ce que l'on peut penser en haut lieu, restent la base de l'organisation fédérale.

J'en terminerai là. Il est normal que les Archers soient tenus au courant de la vie de leur association ; je serai récompensé si ces quelques lignes ont pu les intéresser.

Janvier 1956

RÉSULTATS

DES DIVERS CHAMPIONNATS

ORGANISÉS DEPUIS LA FONDATION

DE LA FÉDÉRATION

CHAMPIONS DE FRANCE

— BERCEAU —

1898	Cutard	Saint-Pierre-Montmartre
1899	Bergeron	Béthisy-Saint-Pierre
1900	Hérouin	Couilly
1901	Cabaret	Claye
1902	Cabaret	»
1903	Cabaret	»
1904	Cabaret	»
1905	Cabaret	»
1906	Cabaret	»
1907	Colas E.	1re Montreuil
1908	Cabaret	Saint-Pierre-Montmartre
1909	Cabaret	»
1910	Vernet	Compiègne
1911	Héraude	Tracy-le-Mont
1912	Fauvel P.	Béthisy-Saint-Pierre
1913	Colas E.	Bagnolet
1914/21	Brulé	Nogent-sur-Oise
1922	Fauvel P.	Saint-Pierre-Montmartre
1923	Bauer	Villeparisis
1924	Brulé	Précy-sur-Oise
1925	Desjardins	Compiègne
1926	Ténart	Margny-les-Compiègne
1927	Ténart	»
1928	Ténart	»
1929	Godard	Crépy-Sainte-Agathe
1930	Patrit	Villers-Bretonneux
1931	Ganne	Saint-Germain-sur-Morin

En 1932, le CHAMPIONNAT AU BERCEAU DE 50 m. fut ouvert aux Dames et à la Jeunesse

	Messieurs	Dames	Jeunesse
1932	Bouly, Plessis-Brion	Frénot, Ermont	Questeman, 1re Nogent
1933	Larcher, Belleau	Frénot, »	Drouard, St-Leu-d'Ess.
1934	Alexandre fils, Bondy	Fossier, Chambly	Poiré, Saint-Maximin
1935	Cailleux, Chacrise	Fontaine M., St-Maxim.	Beday, Vineuil
1936	Wardale, Vaux-Buin	Frénot, Ermont	Vincent fils, Vineuil
1937	Obert, Romainville	Frénot, »	Lallu, 2e Vailly
1938	Mabillon M., Souilly	Mauduit, Le Bourget	Lallu, »
1939 1945	Evrard R., Claye	Frénot, Ermont	Besnard G., Pierrefonds
1946	Felbacq P., Souilly	Letrone M., St-Maxim.	Hencelle G., Le Bourget
1947	Felbacq P., »	Louvet, Tracy-le-Mont	Rémy, Reims
1948	Leroy E., Compiègne	Mauduit, Le Bourget	Poulain M., Cœuvres
1949	Collin, St-Pierre-Mont.	Letrone M., St-Maxim.	Papaux, Clairoix
1950	Felbacq, Souilly	Letrone M., »	Pottier G., Bussy
1951	Felbacq, »	Letrone M., »	Loof, Bailleul-le-Soc
1952	Brivois, Romainville	Lang S., Belleville	Marais, Précy
1953	Dallier, Saint-Maur	Fichaux H., Morlincourt	Marais, »
1954	Dallier, »	Fichaux H., »	Tison M., Vierzy
1955	Ray, Villemomble	Fichaux H., »	Tison M., »
1956	.....	.....	.....
1957	.....	.....	.....
1958	.....	.....	.....
1959	.....	.....	.....
1960	.....	.....	.....
1961	.....	.....	.....

CHAMPIONS DE FRANCE
(Cibles en plein Air à 50 mètres)

Dès 1947 fut disputé le Championnat de France sur Cible en plein air à 50 mètres. La finale est tirée le même jour que le Championnat au Berceau, et dans la même localité :

	Messieurs	Dames	Jeunesse
1947	Fournier, St-Pierre-M.	Cruypenninck, l'eMontr.	Blancaneau,
1948	Fournier, »	Royer, Fère-en-Tarden.	J. Cary, Cœuvres
1949	Loillier A., Cœuvres	Letrone M., St-Maxim.	Réberot, »
1950	Felbacq P., Souilly	Lang S., Rosny	Baillon, Longpont
1951	Lang, Belleville	Lang S., »	Leroux G., Morlincourt
1952	Collin, St-Pierre-Mont.	Lang S., Belleville	Marais, Précy
1953	Dallier G., St-Maur	Lang S., »	Leduc, Dampmart
1954	Hazard J., Béthisy-St-P.	Fichaux H., Morlincourt	Tison M., Vierzy
1955	Dallier G., St-Maur	Lang S., Belleville	Tison M., »
1956	.....	.....	.....
1957	.....	.....	.....
1958	.....	.....	.....
1959	.....	.....	.....
1960	.....	.....	.....
1961	.....	.....	.....

COUPE DE FRANCE

En 1949, fut institué un Championnat sur Cibles à 50 mètres, disputé par une équipe de chacune des Rondes. Ces équipes étaient désignées par leur classement lors de la Fête Officielle de leur Ronde.

La finale, tirée chaque année dans des localités diverses, et ce, dans un but de propagande, a lieu vers le milieu de Septembre.

	Gagnant	Ronde	Finale à :
1949	Claye	Paris	Rouen
1950	Belleville Centre	»	Creil
1951	Claye	»	Reims
1952	Belleville Centre	»	Amiens
1953	Saint-Maur	»	Margny-les-Compiègne
1954	Saint-Maximin	Beauvaisis	Noyon
1955	Saint-Maximin	»	Laon
1956	.....	.....	.....

TIRS A TOUTES DISTANCES

A la suite des premiers concours internations, une section d'entraînement fut créée et un concours annuel organisé entre ses adhérents.

Ce concours se dispute dans le cadre magnifique du Champ de Courses de Chantilly et attire chaque année un nombreux public.

Nous vous prions d'en trouver ci-dessous les résultats à ce jour, résultats que nous devons à l'obligeance du Président de la Section : Roger BEDAY.

	MESSIEURS		DAMES	
1938	R. Beday	1036 points	Cruypenninck	852 points
1939	R. Beday	1163 -	Cruypenninck	924 -
1940		non disputé		
1941		—		
1942	R. Beday	1240 points	C. Beday	692 points
1943	R. Beday	1220 -	J. Adam	792 -
1944		non disputé		
1945		—		
1946	R. Beday	1215 points	Cruypenninck	739 points
1947	R. Beday	1194 -	C. Beday	1096 -
1948	O. Kessels	1300 -	C. Beday	996 -
1949	O. Kessels	1256 -	C. Beday	1104 -
1950	O. Kessels	1386 -	Cruypenninck	1121 -
1951	O. Kessels	1491 -	Cruypenninck	1094 -
1952	Loillier	1331 -	De Launay	1199 -
1953	O. Kessels	1444 -	Cruypenninck	1223 -
1954	Prieels	1458 -	Van d. Durpel	1377 -
1955	O. Kessels	1547 -	S. Lang	1350 -
1956	.....		.....	
1957	.....		.....	

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

DATES	VILLES	OBSERVATIONS
1931	Lwov	1re au Classement Général : Equipe de France
1932	Varsovie	
1933	Londres	
1934	Bastad	— 50 mètres : G. Quentin
1935	Bruxelles	— 70 mètres : Irène Cruypenninck
1936	Prague	
1937	Paris	— 50 mètres L D : Mme Mauduit
		— 50 mètres C D : Mme Cruypenninck
		— 25 mètres : Mme Cruypenninck
1938	Londres	— 70 mètres : Equipe de France
		— 35 mètres : Equipe de France
		— 35 mètres : R. Beday
1939	Oslo	— Classement Général : Equipe de France
		— Classement Général : R. Beday
		— Longues Distances : »
		— Courtes Distances : »
		— 25 mètres : »
		— 35 mètres : »
		— 90 mètres : »
		— 50 mètres C D : Questeman
		— 70 mètres : »
1946	Stockholm	
1947	Prague	
1948	Londres	
1949	Paris	
1950	Copenhague	
1952	Bruxelles	
1953	Oslo	
1955	Helsinki	

Ces Championnats furent tirés, les premières années sur les distances de 30, 50 et 70 mètres, et par la suite sur 25, 35, 50, 60, 70 et 90 mètres.

En 1956, les distances seront 90, 70, 60, 50 et 30 mètres.